



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-38371>

Département(s) de publication : 15

Annonce n° 26-38371

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Conseil départemental du Cantal

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 22150001000014

Ville : AURILLAC

Code postal : 15000

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 15

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1808101>

Identifiant interne de la consultation : 2026TXCGPB0069

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : marchespublics@cantal.fr

Numéro de téléphone du contact : +33 471462257

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 19/05/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentations de variantes : Non
Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Relance lots 03, 04 et 05 - Aménagement des vestiaires du centre routier départemental de Vic sur Cère
Code CPV principal - Descripteur principal : 45212230
Type de marché : Travaux
Description succincte du marché : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée
Lieu principal d'exécution du marché : Centre Routier Départemental Rue Labaume Pluvinel 15800 - Vic-sur-cère
Durée du marché (en mois) : 4
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** 03 : Menuiseries Interieures. Menuiseries Interieures
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421000
Lieu d'exécution du lot : Centre Routier Départemental Rue Labaume Pluvinel 15800 Vic-sur-cère
- **Description du lot :** 04 : Sols Souples. Sols Souples
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45432111
Lieu d'exécution du lot : Centre Routier Départemental Rue Labaume Pluvinel 15800 Vic-sur-cère
- **Description du lot :** 05 : Cuisine. Cuisine
Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45421151
Lieu d'exécution du lot : Centre Routier Départemental Rue Labaume Pluvinel 15800 Vic-sur-cère

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non
Autres informations complémentaires : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes :
Voies de recours : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme. Pour obtenir des renseignements relatifs à l'introduction des recours, les candidats devront s'adresser à : Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand 6 cours Sablon 63000 CLERMONT FERRAND Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est : Comité Consultatif Inter-régional de Règlement Amiable des

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/04/2026